

## **Le Programme de soutien au développement des marchés des biolubrifiants en Allemagne est prolongé de 2 ans**

**FNR, décembre 2004**

Le ministère allemand de l'Agriculture prolonge le programme de soutien pour l'utilisation des biolubrifiants jusqu'à la fin 2006, soit une seconde prolongation de deux années. Le programme avait été conçu par le "FNR" et couvre partiellement les surcoûts engendrés par l'adaptation d'une installation ou d'une machine fonctionnant avec un lubrifiant (fluide hydraulique, huile moteur, huile pour boîte de vitesse,...) contenant au moins 50% d'huile végétale. Dors et déjà plus de 10.000 machines et installations ont été adaptées aux biolubrifiants dans le cadre de ce programme.

Les personnes pouvant bénéficier de ce programme sont les particuliers, les autorités communales ou toute personne utilisant des huiles et fluides hydrauliques "éligibles", soit ceux qui se trouvent sur la liste positive du FNR. Il y a actuellement environ 450 produits dans cette liste principale.

Lors du passage aux huiles à base d'huiles végétales, les demandeurs reçoivent une aide de 150 EUR, plus une aide liée au volume d'huile, qui est fixé selon le type de machines.

catégorie de produit	valeur EUR/l	valeur type
huile hydraulique	2,50	X 2,5
huile moteur	2,40	X 2,0 x volume du moteur
huile pour boîte de vitesse	3,20	
lubrifiant perdu	1,20	

Toute personne adaptant une machine neuve à l'huile hydraulique végétale reçoit encore 4 EUR supplémentaire par litre d'huile végétale. L'adaptation doit être réalisée dans les 6 mois après réception de la machine.

Dans le futur, les lubrifiants qui porteront le label "Euro-Marguerite" (fleur bleue européenne) devront contenir un minimum de 50% de produits renouvelables, ce qui pourrait renforcer le programme allemand.

Pour plus d'info : [www.bioschmierstoffe.info](http://www.bioschmierstoffe.info)